

SAS CORE-PREV

41 Avenue Charles de Gaulle
17620 Saint-Agnant
Email: contact@core-prev.com
Tel: +33986878200



FORMATION COMPLEMENTAIRE ALM - AIDES ET SOINS À DOMICILE

L'APS ASD est force de proposition dans la démarche d'évaluation des risques professionnels de la structure (en lien avec le Document Unique). Connaissant les risques de son métier, il observe, décrit, analyse sa situation de travail. Il propose des améliorations organisationnelles, techniques voire humaines lorsqu'elle peut nuire à sa santé. Il peut aussi analyser toute situation de travail dans la structure. Dans ses activités courantes d'aide et de soin à domicile, L'APS ASD accompagne la mobilité du bénéficiaire. En mettant en œuvre la démarche ALM* (Accompagnement de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi), il se préserve de porter. En cas d'accident, l'APS ASD intervient en adoptant une conduite adaptée pour porter secours avec les mêmes compétences qu'un Sauveteur Secouriste du Travail (protéger, examiner, faire alerter ou alerter, secourir).

Durée: 21.00 heures (3.00 jours)

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

- Les salariés concernés sont les aidants et soignants du secteur de l'aide et du soin à domicile.

Prérequis

- Détenir le certificat acteur APS-ASD
- Salariés dans le secteurs de l'aide et soins à domicile

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
- Intervenir face à une situation d'accident du travail

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Identifier les enjeux d'un accompagnement
 - Argumenter les enjeux pour la personne aidée et sa famille
 - Identifier les enjeux pour l'accompagnant
 - Identifier les enjeux pour l'établissement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
 - Repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels
 - Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements
- Analyser la situation d'un accompagnement
 - S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement
 - Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel
 - Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement
 - Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
 - Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales
 - Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques des personnes aidées
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi
 - Prendre en compte le résultat de l'analyse de la situation d'accompagnement
 - Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel
 - Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique

SAS CORE-PREV

41 Avenue Charles de Gaulle
17620 Saint-Agnant
Email: contact@core-prev.com
Tel: +33986878200



- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Identifier le cadre juridique du rôle du SST
 - Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
- Protéger de façon adaptée
 - Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
 - Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
- Examiner la victime
 - Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
 - Reconnaître les autres signes affectant la victime
 - Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - Définir les différents éléments du message d'alerte
 - Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
- Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée
 - Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
 - Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
 - Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

ORGANISATION

Formateur

Formateur de terrain de haut niveau professionnel, doté d'un véritable sens de la pédagogie. Plus de 20 années d'expérience professionnelle dans les domaines de la formation de formateur et titulaire d'une qualification de niveau 3 dans le domaine de l'éducation physique et sportive.
FORMATION REALISEE EN SOUS-TRAITANCE D'UN AUTRE ORGANISME

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
-

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales .
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.